

SECOURISME – Formation PSC1

Les convocations et les communications étant envoyées par mail, merci d'inscrire votre adresse de façon lisible

CANDIDAT	
Prénom/Nom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Né (e) le : à :Dépt :n° dépt :
Email : @.....
Tél. : Nationalité :
Niveau de plongeur : Délivré le :
Nom du Club :
N° du Club : Licence N° :
Fait à : le :
Signature :	

Calendrier de la formation – cochez la date choisie

13 janvier 2024

2 mars 2024

23 mars 2024

Séances dans les locaux du Codep Paris – 151 rue Léon-Maurice Nordmann - 75013 Paris

Cours le samedi de 9h00 à 18h00

(1) N'oubliez pas que votre club doit être à jour de sa cotisation 2023 - 2024 au Codep Paris pour pouvoir présenter ce candidat à cette formation

PIECES A JOINDRE A VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

- Photocopie de la licence FFESSM 2023 ou 2024 (la licence 2024 sera exigée au moment de la formation)
- Chèque de 55 euros à l'ordre de **FFESSM - Codep Paris**

Les originaux vous seront demandés au démarrage de la formation.

Le dossier et le chèque sont à retourner à

Daniel Splingart
11 rue Léo Lagrange
94270 le Kremlin Bicêtre

Contact : Daniel Splingart, secourisme@plongee.paris

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 15 jours calendaires avant le démarrage de la session, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier arrivé après cette date pourra être refusé. Le Codep Paris se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. Vous en serez alors avisé par mail au plus tard 10 jours avant le démarrage de la formation et votre dossier vous sera retourné ou conservé, à votre demande, pour une session ultérieure.